

DEPOT VENTE de Livres

« Lire c'est partir »

au sein de l'école

Pour l'organisation en 4 étapes :

1. Remplir le formulaire de souhait (*choix multiple par rapport à un nombre de livres et les tranches d'âges*)
2. Remplir le contrat d'engagement entre la coopérative scolaire et l'OCCE 38
3. Venir récupérer le ou les lots de livres au siège de l'OCCE 38
4. Ramener les invendus au siège de l'OCCE 38

QU'EST-CE QUE LE DEPOT VENTE ?

Le dépôt-vente, comme son nom l'indique clairement, est le fait de placer un ou plusieurs exemplaires de livres différents de la collection « Lire c'est partir » dans l'école, pendant une durée limitée, et sans contraindre la coopérative scolaire à payer à l'avance les livres.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- **Faible risque pris par la coopérative scolaire**
Vous n'avez pas à payer à l'avance pour mettre en vente des exemplaires.
Les invendus à l'issue de l'emprunt sont repris. (*si les conditions de reprises sont respectées*)
- **Obtenir un bénéfice pour la coopérative scolaire dans le cadre de la mise en place d'un projet coopératif**

COMMENT FONCTIONNE LE DEPOT ?

- **Remplir le formulaire de souhait**
Vous définissez la formule que vous préférez. Vous choisissez un nombre de livres et les tranches d'âges.
- **Remplir le contrat d'engagement entre la coopérative scolaire et l'OCCE 38**

QUELLE DUREE ?

- **Entre 15 jours à 2 mois selon la période**
Si le dépôt est en fin d'année scolaire, il faudra que le retour des livres se fasse avant le 14 juillet.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RETOUR ?

➤ **Les livres sont comme neufs**

Les livres ne devront pas avoir été manipulés ni empruntés par les familles

➤ **Le délai de retour est respecté**

Comme établi sur le contrat d'engagement

SI LE DELAI DE RETOUR N'EST PAS RESPECTÉ

➤ **La coopérative scolaire devra payer l'intégralité des livres empruntés**

QUE PAIENT LES FAMILLES

➤ **Proposer un tarif solidaire, plus élevé que le prix OCCE38 (1,10 €)**

La coopérative paie 1,10€ pour chaque livre. Elle fixe un tarif solidaire, en faisant la promotion d'un projet collaboratif (sorties, classes découvertes, renouvellement des bibliothèques, achat de matériel pédagogique...). Cela permet de proposer un tarif abordable pour toutes les familles, en incitant aux dons pour ceux qui en ont les moyens.

Exemple : Les livres sont proposés à 1,20€ minimum. Un acheteur décide de donner 2€, la coopérative récupérera donc 0.80€. Un autre le prend au prix de vente, 1,2€, la coopérative récupère 0.10€.

➤ **Gérer les paiements en espèce**

Une personne doit gérer la caisse des paiements en espèce, et comptabiliser le nombre de livres vendus pour la facturation par l'OCCE.

Pour toutes questions complémentaires ou besoin de précision. Vous pouvez nous contacter à l'OCCE 38 au 09.79.26.98.44 ou par mail à ad38@occe.coop

Cordialement,

L'équipe de l'OCCE 38